

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Jules Montagne, 1er mars 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules Montagne, 1er mars 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[1er mars 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Montagne, Jules \[Lières\]](#)

Lieu de destinationLières (Pas-de-Calais)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin accepte que Montagne vienne à Guise faire un essai pour une rémunération de 350 F par mois. Il lui demande de venir avec son casier judiciaire.
NotesLieu de destination : « Mines de Lières par Lillers Pas de Calais » d'après l'index du registre de correspondance.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation1 p. (99r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, 1 Mars 1885

Monsieur Montagne,

Les mêmes motifs que
je vous ai exposés dans
ma dernière lettre sont cause
du peu d'empressement
que j'ai mis à répondre
à votre lettre du 6 février.
Néanmoins si vous jugez
que vos intérêts n'aient
pas à souffrir d'un dépla-
cement à titre de simple
épreuve, je suis disposé
aujourd'hui à vous auto-
riser à venir, mais je
ne vous accorderais, jusqu'à
plus ample avis, que

vos capacités que 300
francs par mois, et je
vous prierais de venir ici
avec votre casier judiciaire,
confiant qu'il est tout en
votre faveur.

Veuillez me faire con-
naître si vous maintenez
votre intention de faire
cet essai et quand vous
pourriez venir ici ?

En finissant je vous prie,
Monsieur, mes civilités
parfaites.

Barthélemy